



UFR des sciences médicales

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE ECHOGRAPHIE CLINIQUE EN SERVICE DE MALADIES INFECTIEUSES

Universités concernées : Universités d'Aix-Marseille et d'Angers.

1 - Objectifs de la formation

Connaître les principes généraux de l'échographie et du doppler, savoir acquérir les principales images clés pour chaque organe ou système, savoir pratiquer les gestes invasifs enseignés sous contrôle ou après repérage échographique.

2 - Responsables

Responsable :

Docteur Mathilde PUGES

Hôpital Pellegrin

Service de Maladies Infectieuses et Tropicales

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

05 56 79 55 36

mathilde.puges@chu-bordeaux.fr

Co-responsable :

Docteur Frédéric-Antoine DAUCHY

Hôpital Pellegrin

Service de Maladies Infectieuses et Tropicales

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

05 56 79 55 36

frederic.dauchy@chu-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le nombre maximum à **20** pour l'université de Bordeaux.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 2 ans et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique et pratique :**

L'enseignement est mixte.

Le volume horaire global de la formation est, pour la 1^{ère} année, de 50 à 55h à distance et en présentiel sous forme de 3 séminaires qui se déroulent à l'Université de Bordeaux (centre de simulation SIMBA), Marseille et Angers.

Les cours débutent en décembre de l'année universitaire.

La 2^{ème} année est composée d'un enseignement pratique effectué en autonomie par le stagiaire dans le service dans lequel il travaille ou dans un service de radiologie pratiquant l'échographie, avec constitution d'un portfolio justifiant l'acquisition d'un certain nombre d'images clés.

La présence en cours est obligatoire.

- **3-4 Stage :**

Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4 - Conditions d'inscriptions :

Titres requis ou niveau :

- Internes de DES de maladies infectieuses,
- Médecin titulaire d'un DESC et DES d'Infectiologie,
- Internes de DES de médecine interne,
- Médecins titulaires d'un DES de médecine interne.

Cas particuliers :

Sur appréciation du dossier : médecins généralistes ayant une activité en maladies infectieuses.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : **700 €**

- **1^{re} année** : 500 €
- **2^e année** : 200 €

En formation continue : **1 500€ /an**

- **1^{re} année** : 1 000 €
- **2^e année** : 500 €

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

- **1^{re} année** : l'examen consiste en une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM), d'une durée de 2 heures.

- **2^e année** : épreuve orale en distanciel sous forme d'un entretien (présentation d'un portfolio).

La présence en cours est obligatoire.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale à l'examen de la 1^{ère} année et valider le portfolio la 2^{ème} année.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil UFR Sciences Médicales du 15/05/2023 Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/07/2023
Modification :
Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 05/02/2024 Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024 (Version 2)
Mise à jour (volume horaire) (Version 2-1)
Modifications : Conseil UFR Sciences Médicales du 05/02/2024 Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024 (Version 2)
Suspension de la première année pour 2025-2026 Conseil UFR Sciences Médicales du 06/10/2025 Conseil du Collège Sciences de la santé du 25/11/2025 (Version 3)